

**A Monsieur Pierre Langlois
Président d'Évry-Palestine**

Objet : votre interpellation des candidats aux élections municipales

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 mars relatif aux questions posées par la « Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine » dont votre association est membre, concernant la possibilité d'engagement en faveur des Droits de l'Homme en particulier ceux des Palestiniens.

Je voudrais tout d'abord vous indiquer que je suis comme vous très préoccupé par l'évolution de la situation en Palestine et que je mesure les souffrances que l'attitude d'Israël fait subir au peuple palestinien. J'estime, comme vous, que doit s'appliquer, là comme ailleurs, le droit international, le plan Trump allant incontestablement à rebours de ces principes et des paramètres pour la Paix qui restent ceux des résolutions de l'ONU.

Plus spécifiquement, pour la bande de Gaza avec laquelle vous êtes liée via la ville de Khan Younis, la situation est effectivement et depuis longtemps catastrophique : la bande est sous blocus imposé depuis 14 ans et est de fait condamnée à une asphyxie écologique, économique et sociale annoncée par les organisations internationales pour cette année. C'est une prison à ciel ouvert.

Je voudrais ensuite répondre précisément à vos questions après les avoir rappelées.

1- Seriez-vous disposé, si vous étiez élu à prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de l'Homme et au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des débats et le vote de vœux ou de motions au sein du conseil municipal ou de l'agglomération ?

Ma réponse est oui : la commune ne peut évidemment se substituer au gouvernement qui mène la diplomatie de notre pays mais elle peut émettre des vœux et attirer l'attention des autorités gouverne-mentales sur tel ou tel problème. Dans ce cadre, je pense que notre pays doit condamner fermement la colonisation des territoires occupés et exiger leur évacuation.

J'ajoute que, ce faisant, nous devons en permanence ne pas unir nos voix à ceux qui veulent détruire Israël ou qui se laissent aller à un antisémitisme de sinistre mémoire que je condamne fermement.

Au demeurant, une solution de paix conforme aux résolutions de l'ONU et aux droits de l'homme serait également favorable aux peuples israélien et palestinien.

Mais votre question est plus générale et va au-delà du problème de la Palestine.

Depuis plus d'un siècle, les communes de France et du monde - ce qu'on nomme les pouvoirs locaux - forment des réseaux internationaux (par exemple Citées Unies France) qui affirment des principes de défense de la Paix, des Droits de l'Homme et une certaine conception de la solidarité et de l'égalité dans nos villes.

Le conseil municipal d'une ville ou même d'un village n'a pas pour seule mission de gérer les problèmes de la vie quotidienne des habitants. Il peut avoir une conception humaniste ambitieuse de son action, avoir un rôle d'ouverture aux grands problèmes de notre époque et s'ouvrir sur la solidarité internationale.

.../...

C'est ce que font depuis longtemps de très nombreuses collectivités françaises dans le cadre de leurs jumelages et de leurs accords de coopération décentralisée. Rappelons-nous leur rôle, entre autres, dans la construction de l'amitié franco-allemande après la guerre ou dans la sensibilisation aux questions du mal développement dans les pays du sud tel qu'a pu le faire le jumelage avec le Mali ou le programme Solidarité Eau d'Évry, à une époque, avec Estelí.

Avec mon équipe, c'est sur cette conception ouverte au monde de l'action de notre municipalité que nous agissons.

2- Manifester votre souci d'avoir un comportement socialement responsable en évitant de favoriser les activités des entreprises dans les colonies israéliennes ou indirectement par les achats ou les délégations de services de votre commune ?

Oui, nous pouvons éviter de favoriser les activités des entreprises dans les colonies israéliennes. Nous comptons d'ailleurs sur votre collaboration pour connaître les entreprises qui favorisent d'une manière ou d'une autre la colonisation israélienne illégale.

D'une manière plus générale, nos collectivités peuvent, de manière volontariste, mettre en œuvre une politique d'achat équitable et/ou reposant sur des critères de respect des droits humains et de normes environnementales. Nous le ferons.

3- Poursuivre et développer la coopération décentralisée signée en 2006 entre la ville d'Évry et le Camp de Réfugiés Palestiniens de Khan Yunis dans la bande de Gaza.

Cette coopération existe. Elle résulte d'un vote du Conseil municipal et d'une convention de coopération. Elle engage la ville et sa population. Je suis donc, à la suite des choix évoqués au début de cette lettre, pour la poursuite de cette coopération, certes extrêmement difficile (blocus, précarité des missions, bombardements etc...). Je sais le travail que vous réalisez là-bas et si je devais résumer l'attitude de notre municipalité en deux points, ce serait :

1°) De sortir de l'ostracisme dont vous avez été victime de la part de M. Valls et Chouat à la suite du revirement à 180° des positions de Manuel Valls sur ce dossier.

2°) Et donc d'être à vos côtés beaucoup plus comme acteur que comme spectateur.

4- Donner aux organisations de solidarité internationale d'Évry-Courcouronnes les moyens de se réunir et de s'exprimer librement ?

D'une manière générale, notre équipe est très attachée à la vie associative. Les associations doivent pouvoir se développer en toute indépendance et disposer des moyens de la commune dès lors qu'elles respectent la loi.

L'ampleur des moyens mis à leur disposition ne dépendra que des moyens de la commune, des projets qu'elles mènent à bien, de leur utilité sociale et enfin de la rigueur de leur gestion.

Je pense que les associations de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme ont un rôle important à jouer pour mobiliser les citoyens mais aussi pour former les jeunes au respect des valeurs républicaines et pour créer du lien social entre les habitants.

Je suis évidemment d'accord pour une publication de cette lettre.

Cordialement

Samir Benamara
Tête de liste Évry Citoyenne

Liste « Agissons Citoyens »